



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

NE

1. **Débitrice: EvoStyle Sàrl**, Rue des Entrepôts 29,
2300 La Chaux-de-Fonds
2. **Commandement de payer N°:** 2017051882 du 27.06.2017
3. **Genre de procédure:** Procédure ordinaire
4. **Créancier:** Banque Cantonale Neuchâteloise, Place Pury 4,
2001 Neuchâtel
5. **Créance:**
CHF 18'518.35 avec un intérêt de 6,25 % dès le 01.04.2017
CHF 103.30
CHF 21.30
Frais supplémentaires: 2) Établissement commandement de
payer, 3) Frais de l'office des poursuites d'Yverdon
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: 1) Solde débiteur du compte courant
n° 1013.41.82.5 au nom de EvoStyle Sàrl et Mme Bernadette
Willemin-Anderssen
6. **Remarques:** Sur la base de la réquisition de poursuite datée
du 26.06.2017 et réceptionnée à l'office des poursuites de
La Chaux-de-Fonds en date du 26.06.2017 et suite à des tenta-
tives de notifications infructueuses (poste, Autorités commu-
nales et office des poursuites du district du Jura-nord vaudois à
Yverdon), Mme Bernadette Willemin-Anderssen, associée gé-
rante de la société, ayant quitté son domicile sans annoncer
son changement d'adresse et la société débitrice n'ayant plus
de locaux, le créancier est contraint de procéder à la présente
notification. Le présent acte, à disposition de la société débit-
rice et de son associée gérante, est réputé notifié le vendredi
2 février 2018 par le biais de la présente publication. Les délais
d'opposition (10 jours) et de paiement (20 jours) qui cou-
rent dès la notification sont prolongés de 10 jours (art. 33 al.
2 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP)).

Office des poursuites
2301 La Chaux-de-Fonds

04021809

